

ADMINISTRATION

27.—Effectifs et détachements de la Police montée du Nord-Ouest, au 30 septembre 1916.

Rang.	Alberta.	Saskatchewan.	Manitoba.	Manitoba septentrional.	Territoires du Nord-Ouest.	Territoire du Yukon.	Total.
Commissaire.....	-	1	-	-	-	-	1
Sous-Commissaire...	1	-	-	-	-	-	1
Surintendants.....	5	5	-	1	-	1	12
Inspecteurs.....	14	18	1	1	2	3	39
Chirurgiens.....	1	2	-	-	-	-	3
Vétérinaires.....	-	1	-	-	-	-	1
Serg'ts d'état-major.	21	28	1	-	1	5	56
Sergents.....	28	33	1	1	2	5	70
Caporaux.....	51	50	2	4	3	5	115
Constables.....	146	195	23	14	4	31	413
Constables spéciaux.	45	29	-	4	6	2	86
Total.....	312	362	28	25	18	52	797
Chevaux.....	343	407	36	-	2	16	804
Chiens.....	9	21	-	66	45	25	166

CRIMINALITÉ ET ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

Les statistiques de la criminalité au Canada sont colligées et publiées annuellement par le Bureau des Recensements et Statistiques en vertu de la Loi des Recensements et Statistiques de 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 5). Elle concernent une période annuelle se terminant le 30 septembre et les plus récentes sont celles de l'année 1915; elles comportent deux grandes divisions: (1) les crimes et délits et (2) les contraventions, la première comprenant toutes les poursuites jugées par les magistrats de police et les cours criminelles, et la deuxième catégorie, les causes de minime importance soumises aux juges de paix, en vertu de la Loi sur les Procès Sommaires.